

Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Espace Adolescents Créativ'Été - Conventions avec associations et prestataires - Versement de subventions

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : Partant du constat de la faible fréquentation des structures d'accueil destinées aux adolescents durant la période estivale (centres de loisirs, espaces jeunesse, etc.), la Ville a souhaité organiser un espace d'expression et de création artistique à destination des adolescents.

A cette fin, il est proposé d'organiser un Espace Adolescents appelé «Créativ'été» sur le site de Vital'Été, du 6 au 29 juillet et du 16 août au 2 septembre 2006.

Le principe de Créativ'Été est de proposer aux adolescents, sur un lieu unique, des ateliers et des animations leur permettant de développer leur créativité autour de disciplines comme la vidéo, la photographie, la musique (mix), la danse, le théâtre, etc.

Créativ'Été fonctionnera de la manière suivante :

- un espace d'accueil, d'information et d'animation spécifique aux 12-17 ans sera installé sur le site, en lien avec le CRIJ et les structures de quartier,
- les activités proprement dites seront proposées sous la forme d'ateliers libres (1 heure, 2 heures, ½ journée) par des associations ou des artistes professionnels puis selon les fréquentations et les activités par projets de plusieurs jours.

L'aboutissement des projets donnera lieu à des temps forts, à partir de moments d'échange entre jeunes et entre ateliers pour réalisation d'un (de) projet(s) collectifs : concert, démonstration, expo,...

L'animation de l'espace fera l'objet d'un partenariat, à partir de leur projet associatif présenté à la Ville, avec les Francas du Doubs en juillet (sur leur programmation annuelle d'activité 2006) et avec l'ASEP (Association Sportive et d'Education Populaire des Cras Chaprais) en août.

En effet, les objectifs de Créativ'Été, le public visé, les thématiques retenues correspondent précisément à ceux de ces associations qui ont choisi d'y consacrer des moyens humains et une partie de leur activité estivale.

Le rôle de ces associations sera de coordonner les activités, gérer les inscriptions, l'accueil des adolescents, créer une dynamique quotidienne de vie de l'espace, suivre et faire le relais avec les artistes professionnels, associations artistiques, prestataires... Elles organiseront également un relais d'information sur les structures et activités existantes dans chaque quartier.

Pour les activités culturelles, les associations, artistes et intervenants culturels ont été choisis suite à un appel à projet.

L'Espace Arts et Création d'initiations culturelles restera présent et accessible sur Vital'Été pour l'ensemble des familles, quel que soit l'âge des jeunes.

Il fait également appel à des associations et à des vacataires.

a) Associations intervenantes**Pour l'espace Créativ'Été**

Intervenants	Interventions	Jours	Subvention
ASEP	Graff - Break dance - Écriture - Chant - Percussion - Mix - Photos infographie - Tract reportages	16-17-18-19 août 21-22-23-24-25-26 août 28-29-30-31 août 1 ^{er} -2 septembre dont un animateur accueil + animation spécifique de Créativ'Été	7 800 €

Intervenants	Interventions	Jours	Prestation TTC
MOSH V. MAGNIN Profession Sports 25	Arts Plastiques - Décoration	6-7-8 juillet 10-11-12-13 juillet 16-17-18-19 août	1 720 €
Facécirque J.P. LAFFLY	Cirque	6-7-8 juillet 21-22-23-24-25-26 août	900 €
CAEM Planoise A. JOLY	Percussion Djembé	6-7-8 juillet 24-25-26-27-28-29 juillet	1 820 €
CAEM Planoise A. ROGNON	Rap Écriture	17-18-19-20-21-22 juillet	1 500 €
Compagnie Colibri	Expressions de rue - Théâtre	10-11-12-13 juillet	650 €
Ritmo Da Capoeira	Capoeira	11-13-18-20-25 juillet	450 €
Sentimental Noise Ch. GIRARDOT	Musiques et sons au cinéma	10-11-12-13 juillet	850 €
Pha Net Philia	Création vêtements et accessoires	17-18-19-20-21-22 juillet	600 €
Gri-Gri l'Anti Gris	Création plastique	24-25-26-27-28-29 juillet	1 400 €
Compagnie Minette Bouclette	Danse orientale + théâtre	24-25-26-27-28-29 juillet	1 010 €
Compagnie Théâtrons !	Théâtre Forum	21-22-23-24-25-26 août	1 040 €
Stéphane THOMAS	Création vêtements et réalisation défilé	21-22-23-24-25-26 août 28-29-30-31 août 1 ^{er} -2 septembre	2 500 €
Compagnie du Brouillard	Théâtre (2 int.)	28-29-30-31 août 1 ^{er} -2 septembre	1 500 €
Compagnie KA	Théâtre Arts Plastiques - Masques	16-17-18-19 août 21-22-23-24-25-26 août	1 300 €

Pour l'espace Arts et Création de Vital'Été

Intervenants	Interventions	Jours	Subvention
ASEP	Sculpture Ballon (Indivisible Circus) Dessin, fusain, graff (A10S) Castelet, théâtre de marionnettes (Badabulle)	8-22-29 juillet - 19-26 août 10-11-12-13 juillet 6-7 juillet 21-22-23-24-25-26 août	1 630 €

Intervenants	Interventions	Jours	Prestation TTC
ARCADIA	Rythme et découverte d'instruments	6-7-8 juillet 28-29-30-31 août 1 ^{er} -2 septembre	3 370 €
	Cirque (jonglage, échasses, équilibre...)	6-7-8 juillet 10-11-12-13 juillet 24-25-26-27-28-29 juillet 16-17-18-19 août 23-24-25-26 août 28-29-30 août	
	Percussion latino afro-cubain	17-18-19-20-21-22 juillet	
	Percussion et éveil musical	16-17-18-19 août	
	Théâtre	24-25-26 juillet 21-22-23 août	

b) Emploi de vacataires

Deux vacataires seront embauchés pour les activités suivantes : Origamie 17-18-19-20-21-22 juillet et Peinture sur vitrail 28-29-30-31 août, 1^{er}-2 septembre.

Pour Vital'Été, animations sportives

ASEP	IKS Interventions animations Karaté	du 6 juillet au 2 septembre	90 €
------	-------------------------------------	-----------------------------	------

Les subventions ou prestations feront l'objet d'un premier versement (50 % de la somme prévue) avant intervention. Le solde sera versé après réalisation de l'activité.

L'intervention des Francas du Doubs étant intégrée dans sa subvention annuelle, aucune somme supplémentaire ne lui sera versée au titre de ce partenariat. En revanche, une subvention de 9 520 € sera versée à l'ASEP :

- 7 500 € pour l'intervention globale à Créativ'Été,
- 300 € pour une animation finale le 2 septembre 2006,
- 1 630 € pour l'intervention globale à Vital'Été (Espace Arts et Création)
- 90 € pour les interventions IKS Karaté à Vital'Été.

Les prestations des autres intervenants seront réglées sur les crédits inscrits au budget au chapitre 011.422.6042.47041 à réception des factures, 50 % avant l'intervention, le solde après réalisation de l'activité. Certains prestataires prendront à leur charge les fournitures nécessaires à leur atelier, la Ville les remboursant sur facture.

Des conventions seront signées avec chacun des intervenants.

Afin d'assurer une bonne cohérence du dispositif, le projet Créativ'Été a été préparé en étroite collaboration avec Vital'Été (Direction des Sports), avec les structures adolescentes existantes et avec l'opération un «Été au ciné» menée par le Théâtre de l'Espace (atelier d'animation ciné, ciné en plein air).

Une communication commune destinée aux adolescents, pour cet été, est d'ailleurs en cours de réalisation et le Journal Topo du Centre Régional Information Jeunesse consacrera une partie de son édition de juillet à la présentation du dispositif.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dispositif Créativ'Eté, est invité :

- à approuver le principe de sa mise en œuvre et ses règles de fonctionnement,

- à solliciter la CAGB pour une participation à ce projet,

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions (ou avenants) avec les associations et prestataires suivants : Francas du Doubs, ASEP, Profession Sports 25, Facécirque, CAEM de Planoise, Compagnie Colibri, Ritmo Da Capoeira, Sentimental Noise, Pha Net Philia, Gri-Gri l'Anti Gris, Compagnie Minette Bouclette, Compagnie Théâtrons !, Stéphane Thomas, Compagnie du Brouillard et Compagnie Ka, Arcadia,

- à rémunérer les intervenants dans les conditions fixées ci-dessus (sur les crédits inscrits au budget au chapitre 011.422.6042.47041)

- à attribuer une subvention de 9 520 € à l'ASEP au titre du partenariat ainsi mis en place :

. 8 150 € seront prélevés sur les crédits inscrits au chapitre 65.422.6574.47041 qu'il conviendra d'abonder par un transfert du chapitre 011.422.6042.47041

. 1 370 € seront prélevés sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.40.6574.4825.20300 Direction des Sports.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. BAUD, Mme TISSIER et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2006.